



Communiqué aux parents

Octobre  
2014



## Sur le chemin de ma réussite



### Agrandissement confirmé

Le MELS a finalement annoncé l'agrandissement de notre école. En décembre 2015, nous aurons 8 salles de classe supplémentaires ainsi qu'un nouveau gymnase. Soyez assurés que nos élèves continueront de recevoir un enseignement de qualité dans un milieu sain et sécuritaire tout au long des travaux.

#### DATES IMPORTANTES

**10 octobre**  
Journée pédagogique

**13 octobre**  
Congé

**14 octobre**  
Remise de la première  
communication  
19h00: conseil  
d'établissement

**31 octobre**  
Halloween

### Conseil d'établissement 2014-2015

Il me fait plaisir de vous présenter les membres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015.

Mme Guylaine Archambault, parent

Mme Galia Desautels, parent

Mme Annabee Latreille, parent

Mme Irina Pivneva, parent

Mme Sahar Sakr, parent

Mme Nawel Zerrouki, parent

Mme Christine Bourbonnais, enseignante

Mme Johanne Conti, enseignante

Mme Marie-Lise Lalande, enseignante

Mme Suzanne Malo, enseignante

Mme Hélène Vallières, enseignante

La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 14 octobre à 19h00 au salon du personnel.

#### Halloween

Les élèves  
pourront venir  
costumés à l'école  
le 31 octobre,  
mais les masques  
et accessoires  
violents sont  
interdits.

## Aiguisse ta matière grise!

Encore cette année, nous participerons, en novembre, au défi **Aiguisse ta matière grise** du Grand Défi Pierre Lavoie. Les détails vous parviendront quelques jours avant le début du concours. Nous comptons sur votre habituelle collaboration pour motiver vos enfant à faire des activités éducatives avec vous afin d'accumuler des cubes de matière grise. Vous pouvez consulter le site internet à l'adresse suivante: [www.aiguisetamatieregrise.com](http://www.aiguisetamatieregrise.com)

## Vente de gâteaux à l'Halloween

Le 31 octobre prochain, comme le veut la tradition à l'école du Grand-Chêne, se tiendra une vente de collations préparées par les parents. Tous les parents seront invités à préparer des desserts qui seront par la suite, vendus à l'ensemble des élèves de l'école.

Les profits amassés serviront à financer les activités de fin d'année pour nos finissants.

**Veillez noter que les beignes ainsi que les aliments achetés contenant uniquement du chocolat (ex. muffins double chocolat) ne pourront être vendus lors de l'activité.**

Nous vous ferons parvenir plus d'informations quelques jours avant la tenue de cette activité.

## Service de garde et service des dineurs

N'oubliez pas que le paiement pour le SDG ou le SDD doit être fait au début de chaque mois. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement du Québec a annoncé, en juin dernier, une indexation de la contribution parentale pour l'ensemble des services de garde.

Par conséquent, veuillez noter que les frais quotidiens de garde, pour un élève ayant une fréquentation régulière, passeront de 7 \$ à 7,30 \$ et ce, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014. Ces frais s'appliqueront également lors des journées pédagogiques.

Une nouveauté cette année, des activités animées par les éducateurs du SDG seront offertes deux jours par semaine. Les enfants doivent s'inscrire à l'activité de leur choix et ce, pour 8 semaines. Les places sont limitées, mais nous espérons ainsi pouvoir permettre à nos élèves de pratiquer des activités sportives ou artistiques qui répondent à leurs besoins.

## Surveillance à l'extérieur aux récréations

Depuis un mois déjà, vos enfants apprennent à se côtoyer dans la cour d'école. Cette année, nous avons augmenté le ratio d'enseignants qui surveillent lors des récréations. Ainsi, nous espérons pouvoir intervenir plus adéquatement et offrir une meilleure supervision.

Également, nos élèves du 3e cycle sont maintenant mis à contribution en tant qu'arbitres lors de tournois et d'activités sportives à l'extérieur. Les récréations actives sont donc de retour, mais également avec des plateaux sportifs à l'extérieur, ce qui permettra d'offrir le tout à plus d'élèves et également de permettre un plus grand nombre de parties.

Si votre enfant a un conflit qu'il n'arrive pas à gérer seul ou qu'il est témoin de gestes violents ou d'intimidation, il est important qu'il se réfère à un adulte immédiatement.

## Surveillance à l'extérieur lors de la période du repas

À la période du repas, 12 adultes sont présents dans la cour de l'école afin de superviser les élèves. Les intervenants ont été formés afin d'aider les élèves à régler leurs conflits et à être aptes à détecter des situations de violence et des conflits. Encore cette année, des formations sont prévues afin d'aiguiller notre personnel à intervenir adéquatement.

De plus, tout comme les enseignants, les surveillants et les éducateurs devront enseigner les comportements attendus en les modélisant.

Nous aurons ainsi une meilleure uniformisation au sein des pratiques et les attentes envers les élèves seront plus claires.

Par ailleurs, veuillez noter que pour des raisons de sécurité, les élèves qui vont dîner à la maison ne peuvent revenir à l'école avant 12h 40.

## Zones de jeux

Notre cour est grande et il est parfois difficile pour vos enfants de vous expliquer où ils jouent. Afin de vous aider à vous situer, voici un plan de la cour qui vous permettra d'avoir une bonne vue d'ensemble.

Préscolaire: Zones A et B (en-bas de la butte)

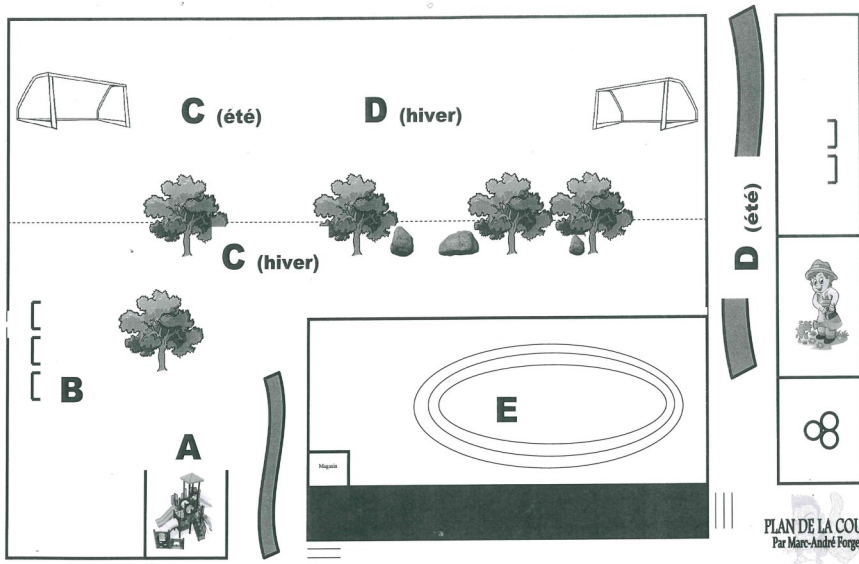
Première année: Zones A et C (en-bas de la butte)

Deuxième année: Zones A et C (en-bas de la butte)

Troisième année: Zones C, B et devant le magasin sportif

Quatrième année: Zones C, D

Troisième cycle: Zones C, D, E



## Semaine contre l'intimidation et la violence

Du 29 septembre au 3 octobre se tient la semaine contre l'intimidation et la violence à l'école. À l'école du Grand-Chêne, nous tiendrons les semaines pour contrer l'intimidation et la violence un peu plus tard cette année, soit en novembre. Ainsi, il nous est possible de planifier des activités adaptées à la réalité de nos élèves et de parler de ce sujet extrêmement important plus en profondeur.

Soyez assurés que comme l'an dernier, tout le personnel de l'école travaille en collaboration afin d'éviter des situations de ce genre. Nous vous invitons, avec votre enfant, à lire les pages 7-8-9 de l'agenda qui parle de l'intimidation.